

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

<b>1.1 Identificateur de produit</b>	100050 LUBRI-SHINE PT
<b>1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	amélioration de l'automobile
<b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>	CHEM TEL: +1-813-248-0593

## SECTION 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

<b>Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008</b>	Non classé comme dangereux sous GHS
--	-------------------------------------

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

<b>Pictogrammes</b>	No hazard symbols required
<b>Mention d'avertissement</b>	Mention d'avertissement pas nécessaire
<b>Mention de danger</b>	Pas de mentions de danger requis
<b>Conseils de prudence</b>	Pas de déclarations de précaution nécessaires
<b>Informations supplémentaires sur les dangers (UE)</b>	donnée non disponible
<b>2.3 Autres dangers</b>	donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

---

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
Propylene Glycol Monobutyl Ether	2	5131-66-8	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315	donnée non disponible	donnée non disponible

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

## SECTION 4: Premiers secours

---

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. donnée non disponible
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin. donnée non disponible
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. donnée non disponible
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. donnée non disponible
<b>Auto protection du secouriste</b>	donnée non disponible

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptôme** Voir la section 4.1

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux Docteur** Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1 Moyens d'extinction

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

**Suitable extinguishing media** Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau et la mousse peuvent produire de l'écume si c'est un liquide qui brûle, ce sont cependant des moyens pratiques d'éteindre l'incendie s'ils sont appliqués à la surface du feu. Ne pas diriger le jet d'eau sur le liquide chaud en train de brûler.

**Agents d'extinction non appropriés** donnée non disponible

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques d'incendie et / ou d'explosion** Le produit ne peut s'enflammer que s'il est préchauffé à des températures dépassant le point éclair, dans un incendie par exemple.

**Produits de combustion dangereux** Gaz carbonique, Oxyde de carbone

## 5.3 Conseils aux pompiers

**Méthodes et protection de lutte contre l'incendie** Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Utiliser des méthodes de lutte contre l'incendie adaptées aux produits environnants.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

**Pour les secouristes** L'exposition au produit déversé peut avoir un effet irritant ou nocif. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité. Des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des circonstances particulières du déversement, notamment le produit répandu, la quantité, le lieu du déversement et l'expérience du personnel chargé d'intervenir.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** donnée non disponible

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. S'assurer que les mesures de nettoyage sont conformes à la norme d'OSHA (29 CFR 1910.120).

**6.4 Référence à d'autres sections** Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

## SECTION 7: Manipulation et stockage

---

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Produit nocif ou irritant. Eviter tout contact et éviter de respirer le produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. No special handling requirements

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières incompatibles No special storage requirements

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** amélioration de l'automobile

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

### Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

**Appareil de protection des yeux/du visage** Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protection latérales lorsqu'on manipule ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Porter des lunettes de sécurité et un masque

#### Protection de la peau

**Protection des mains** Aucune information disponible

**Autre protection cutanée** Porter des gants de protection. Vérifier qu'ils ne fument pas et les replacer à intervalles réguliers. L'équipement de protection doit être nettoyé régulièrement. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail. En cas de contact probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection, des bottes en caoutchouc, des lunettes de sécurité ainsi qu'une visière pour se protéger le visage.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la surexposition lorsqu'on manie ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou est insuffisant pour éliminer les symptômes. Observer un programme de protection respiratoire qui satisfait à la norme 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 à chaque fois que les conditions sur le lieu de travail justifient l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire. Une protection respiratoire peut être exigée en plus de la ventilation en fonction des conditions d'utilisation.

**Dangers thermiques** donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

Contrôles d'exposition  
environnementale donnée non disponible

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	vert
Odeur	Blomster
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	7 to 8
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	100
Point d'éclair	100
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
<b>Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité</b>	
Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Solubilité(s)	donnée non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	1.41
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible

9.2 Autres informations donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

10.1 Réactivité	donnée non disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	donnée non disponible
10.4 Conditions à éviter	Contamination
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydant forts; Acides; Agents réducteurs forts

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

**10.6 Produits de décomposition** Gaz carbonique Oxyde de carbone dangereux

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosif/irritant pour la peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Des lésions oculaires graves ou d'irritation

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire/ cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### STOT - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité** donnée non disponible

### Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

**12.2 Persistance et dégradabilité** donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	donnée non disponible
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	donnée non disponible
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	donnée non disponible
<b>12.7. Informations Complémentaires</b>	donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Description des déchets pour produit usé</b>	Le produit utilisé ou mis au rebut ne devrait pas s'avérer dangereux.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Eliminer dans une décharge. L'élimination n'est pas soumise à une réglementation.
<b>Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets)</b>	donnée non disponible

## SECTION 14: Informations relatives au transport

---

### Transport terrestre:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	donnée non disponible
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	donnée non disponible
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	donnée non disponible

### Transport aérien:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	donnée non disponible
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	donnée non disponible
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	donnée non disponible

### Transport par mer:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	donnée non disponible
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 18-08-2016

Numéro de révision 8

**14.4 Groupe d'emballage:** donnée non disponible

**14.5 Dangers pour l'environnement:** aucun

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

---

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>Nom chimique</b>	<b>EINECS</b>	<b>SVHC</b>
Propylene Glycol Monobutyl Ether	Y	N
2-propanol-1-butoxy ether	Y	N

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** donnée non disponible

## SECTION 16: Autres informations

---

**Date de révision:**

**Abréviations clés ou acronymes utilisés:** donnée non disponible

**Références et sources de documentation pour les données clés:** donnée non disponible

**Liste du texte complet des Positions H en section 3**

- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation